

REGION DE SEGOU

DIRECTION REGIONALE
DU GENIE RURAL (DRGR)

REPUBLIQUE DU MALI

UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI

ETAT D'EXECUTION DES ACTIVITES DE 2020 DE LA PMA DE SEGOU DANS LE CADRE DU PARIIS MALI



JANVIER 2021

INTRODUCTION :

Le PARIIS-Mali s'est inspiré du CTRC-PNIP pour mettre en place lors de l'atelier de lancement des activités du projet dans la région, la Plateforme Multi Acteurs élargie aux acteurs parties prenantes du sous-secteur de l'irrigation en vue prendre en charge d'autres aspects qui ne figuraient pas dans le PNIP. C'est un espace de dialogues et de concertations entre les différentes parties prenantes partageant des intérêts ou des objectifs communs au sein de la ZIP (ressources en eau, filières, recherche de solutions pour le développement de l'irrigation ...). Elle a vocation de réunir et de rapprocher l'ensemble des acteurs locaux susceptibles d'intervenir dans la conception et la mise en œuvre des solutions d'irrigation.

La PMA est créée par la décision n°**0762/GRS-CAB du 03 octobre 2019** présidé par le Gouverneur de la région et le secrétariat assuré par la DRGR.

LES ROLES DE LA PMA

La PMA assurera une fonction de concertation et de gestion de connaissances sur la planification, la conception, la mise en œuvre des solutions d'irrigation et le processus de financement des solutions d'irrigation. Elles Constituent au niveau local un cadre de concertation, de diagnostic des problèmes, d'exploration d'opportunités et de recherches des solutions pour l'ensemble des acteurs et parties prenantes de l'irrigation. Dans ce sens, elles sont les lieux privilégiés d'expression des difficultés rencontrées, mais aussi des bonnes pratiques identifiées qui pourraient être capitalisées et diffusées.

Spécifiquement, elle sera chargée des missions classiques du CTRC élargies à des missions de gestion des connaissances du PARIIS qui sont :

- ✓ Participer à la mise en œuvre des solutions d'irrigation en identifiant les goulots d'étranglement et concourant à partager les solutions consensuelles face aux problèmes de l'irrigation ;
- ✓ Assurer la fonction de concertation et de gestion des connaissances au niveau local sur la planification, la conception, la mise en œuvre et le processus de financement des solutions d'irrigation ;

- ✓ Constituer un espace de visibilité permanent sur des thématiques clés à l'instar de la dimension genre, le foncier, etc. ;
- ✓ Réaliser des inventaires des besoins en termes de connaissances des acteurs de la ZIP afin de faciliter la mise en œuvre des solutions identifiées ;
- ✓ Collecter et transmettre à l'UGP des requêtes et 'problèmes' de l'ensemble des acteurs locaux (individuels ou communautaires...) ;
- ✓ Contribuer à identifier les circuits de dissémination et de partage des connaissances et informations au niveau local ;
- ✓ Disséminer les connaissances produites au niveau national et régional ;
- ✓ Organiser des visites d'échanges de connaissances dans la ZIP ou entre ZIP et capitaliser les bonnes pratiques à travers la réalisation des reportages et témoignages etc.;
- ✓ Produire sur la base d'un cahier de charges, des informations à intégrer au processus de gestion des connaissances qui seront analysées et partagées au niveau national et régional ;
- ✓ Partager les connaissances acquises avec le plus grand nombre d'acteurs
- ✓ Mettre en place un mécanisme permanent de communication entre les acteurs et de capitalisation d'outils développés pour la mise à l'échelle.
- ✓ Contribuer à une harmonisation des points de vue des différents acteurs concernés
- ✓ Animer au niveau local un débat décloisonné entre opérateurs, services déconcentrés et producteurs sur les perspectives d'innovations des systèmes irrigués en cours, en vue de favoriser la mise en œuvre des solutions d'irrigation ;
- ✓ Alimenter la réflexion sur les enjeux stratégiques et les problématiques locales en vue de la consolidation des solutions d'irrigation ;
- ✓ Identifier des problématiques nécessitant des discussions à d'autres niveaux de concertations ;
- ✓ Favoriser également la communication, la collecte d'informations et la dissémination des connaissances.
- ✓ Promouvoir un processus d'innovation itératif au dépens d'un modèle linéaire de transfert « top-down ».
- ✓ Constituer le premier maillon d'institutionnalisation des solutions.

LES ACTIVITES REALISEES AU COURS DE L'ANNEE 2020

La tenue des ateliers trimestriels de la PMA : Au cours de l'année de 2020, la PMA de Ségou a organisé trois ateliers trimestriels sous la supervision de l'UGP. Ces ateliers se sont tenus selon les calendriers suivants :

18 au 20 février 2020 : 1^{er} atelier 2020 sur la restitution des résultats des visites d'échanges d'expérience et capitalisation de bonnes pratiques sur des sites de basfonds et de périmètres maraichers dans les cercles de Barouéli et Ségou, la préparation du plan d'action 2020 de la PMA ;

30 juin au 2 juillet 2020 : tenue de la 2^{em} de l'atelier trimestriel de la PMA sur la revue du plan d'action, la validation des documents comme, la stratégie genre et inclusion sociale, les résultats de l'état de lieux de recherche-action et les outils des sous projets type 2 ou individuels ;

15-17 décembre 2020 : 3^{ème} atelier 2020 sur la validation du manuel de procédure des sous projets individuels types 2, la restitution des résultats de la mission de prospection des sites de la troisième génération du PARIIS.

4-8 février 2020 : participation à Bamako à un atelier de formation sur le manuel de suivi-évaluation des indicateurs ainsi qu'à l'initiation à l'outil de collecte de données kobotoolbox ;

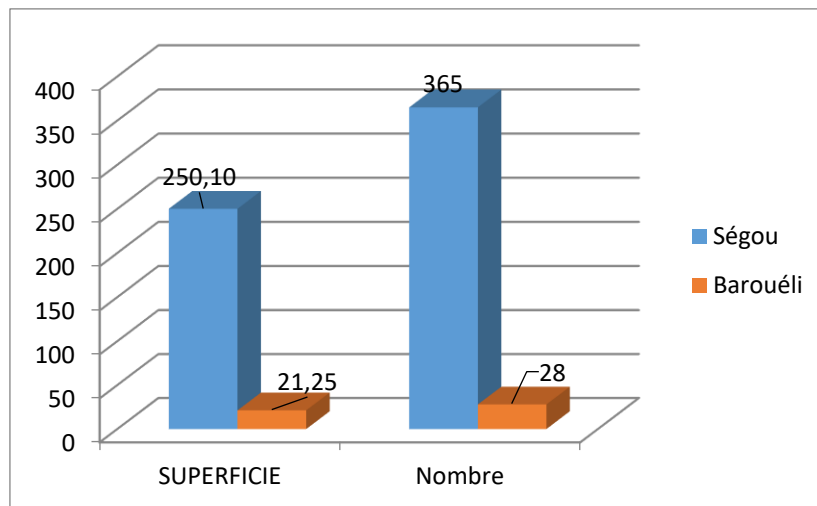
02 au 10 mars et 20 au 30 avril 2020 : mission de collecte de données complémentaires sur les sites de la 2^{ème} génération retenus par le PARIIS pour l'établissement de la situation de référence.

17 et 18 mars 2020 : mission de présélection et de prospection des sites de la 3^{em} génération du PARIIS :

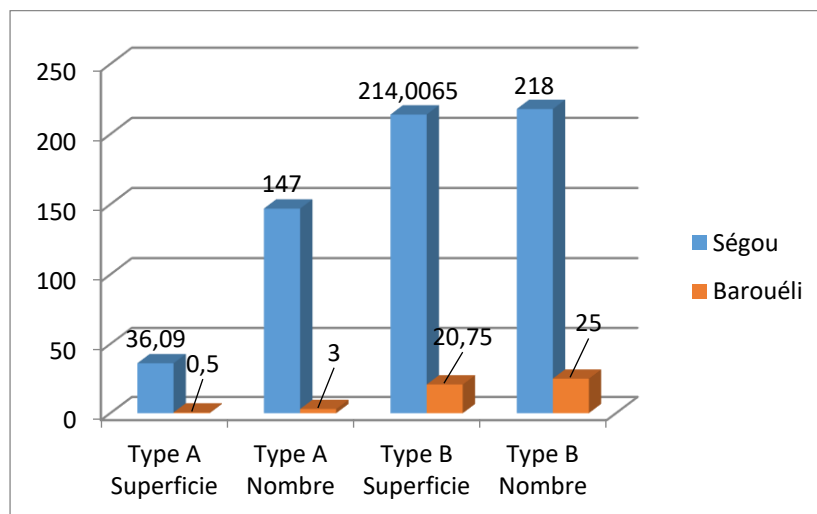
13 au 15 juillet 2020 : mission d'information et de sensibilisation des collectivités territoriales sur l'appel à proposition de sous projets de types 2. La mission a pour but l'implication des CT de la diffusion des messages auprès de la population pour une grande mobilisation de celle-ci. Sur 44 CT, 38 ont pris part aux ateliers soit 86% ;

17 au 24 aout 2020 : 1^{ère} analyse des appels à proposition de sous projet de type 2 réceptionnés par la DRGR. A la suite des messages de candidatures diffusés sur 5 radios de proximité dont 3 à Ségou et 2 à Barouéli en plus des missions d'information des collectivités territoriales effectuées par la DRGR, la commission de centration a enregistré 393 de dossiers d'appel à proposition de sous projet de type 2. La répartition des dossiers est ainsi donnée dans les tableaux ci-dessous:

Graphe 1 : Répartition des dossiers par Cercle



Graphe 2 : Répartition par Type



29 septembre au 7 octobre 2020 : Travaux de dépouillement et jugement des appels à proposition des sous projets type2 par la commission de sélection des dossiers créée par l'UGP suivant la décision n°000015/DG-ATI du 21 aout 2020 portant désignation les membres ainsi que les modalités de fonctionnement de la commission. Sur sollicitation de l'UGP, la DRGR a convié les membres de la commission par la circulaire n°0132/GRS-CAB du 25 septembre 2020 pour statuer sur les dossiers en vue d'une analyse minutieuse afin de obtenir des dossiers crédibles. Ainsi les résultats des travaux de la

commission ont abouti sur 393 dossiers soumis, elle a retenu 363 et 30 ont fait l'objet de rejet suivant les critères d'éligibilité définis qui ont porté sur i) la conformité des pièces fournies, ii) l'appartenance à la zone d'intervention, iii) le respect de la fourchette de superficie indiquée.

Tableau 1 : Synthèse de la situation des dossiers par types

CERCLE	Nombre de demandes par catégorie			Superficies (ha)		
	A (Superficie ≤ 0,25 ha)	B (0,26 ha ≤ Superficie ≤ 1ha)	Total	A (Superficie ≤ 0,25 ha)	B (0,26 ha ≤ Superficie ≤ 1ha)	Total
SEGOU	147	218	365	36,09	217,44	253,53
BARAOULI	3	25	28	0,5	20,75	21,25
TOTAL	150	243	393	36,59	238,19	274,78

Tableau 2 : 1^{er} étape de la Situation des demandes de la Région (cercle de Ségou et Barouéli)

N°	Sous-projet	Quantité	Catégorie		Sexe	
			A	B	Homme	Femme
SEGOU	Retenu	338	136	202	293	45
	Non retenu	27	11	16	24	3
	Sous total Ségou	365	147	218	317	58
	Superficie retenue (ha)	201,67	33,91	167,76	181,63	20,04
	Superficie non retenue (ha)	51,86	2,18	49,68	51,11	0,75
	Superficie Totale Ségou (ha)	253,53	36,09	217,44	232,74	20,79
BARAOUELI	Retenu	25	2	23	24	1
	Non retenu	3	0	3	3	0
	Sous total Barouéli	28	2	26	27	1
	Superficie retenue (ha)	20	0,5	19,5	19	1
	Superficie non retenue (ha)	1,25	0	1,25	1,25	0
	Superficie Totale Ségou (ha)	21,25	0,5	20,75	20,25	1
Total Général nombre sous projets		393	149	244	340	53
Pourcentage (%)		100	38	62	87	13
Total superficie		274,78	36,59	238,19	252,99	21,79
Pourcentage (%)		100	13,32	86,68	92,07	7,93
Nombre de demande retenue		363	138	225	317	46
Superficie total retenue		221,67	34,41	187,26	200,63	21,04
Superficie totale non retenue		53,11	2,18	50,93	52,36	0,75